

Ouagadougou, le 17 MARS 2025

N° 25-00188 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de trois (03) élèves Ingénieurs de Conception en Informatique option : Ingénierie des Systèmes d'Information en Entreprise (BAC+2), session 2025.**

Ce sont :

INGÉNIEURS DE CONCEPTION EN INFORMATIQUE OPTION : INGÉNIERIE DES SYSTÈMES D'INFORMATION EN ENTREPRISE (BAC+2)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUANGA ROBERT	371243	B13575778	30/04/94
2°	KANTAGBA LANDAGO OUMAROU	229236	B14533273	11/02/82
3°	KABORE SALAMATA	324851	B9862876	23/04/87

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail

